



Fédération - Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs

Fondée en 1948, Reconnue d'utilité publique (Décret du 17 octobre 1975), Fondateur de l'Hôpital de jour G. Vacola (1984)

Le mot du Président

« Où il est toujours question de qualité »

Commençons par la **quantité** quand elle sert la **qualité** : novembre a vu la diffusion de notre rituel **appel à dons** : nous vous remercions de diffuser cet appel et de contribuer à cette source importante de revenus pour la Fédération, un appui et un encouragement à nos actions pour les familles !

Continuons justement par deux encourageants succès pour nos associations :

- **Urgences** : enfin accessibles au **114, par SMS ou par Fax**. Le 25 novembre a été inauguré le CNRAU - Centre National de Relais d'Appels d'Urgence à destination des personnes sourdes ou malentendantes. Ce centre reçoit les appels, y répond et les relaie vers le SAMU proche du demandeur. Plus de 260 appels reçus depuis septembre. Faites connaître à tout votre réseau, de toute urgence, le **114**.
- **Accessibilité** : Le 12 décembre a été signée la « **Charte de qualité** » du sous-titrage destiné aux personnes sourdes et malentendantes. Sous l'égide des Ministères de la Culture, des Affaires Sociales et du CSA (Conseil Sup. de l'Audiovisuel), elle a été cosignée par une trentaine de professionnels (de télévision, de sous-titrage) et d'associations, dont l'ANPEDA. La Charte est consultable sur notre site.

Dans l'actualité, deux chantiers où il est encore question de **qualité** :

- **la scolarisation** : l'Education nationale comprend nos arguments sur la spécificité des élèves sourds; dans la pratique, elle peine toujours à engager les ressources indispensables à la **qualité** et à la **personnalisation** des accompagnements.
- **Le Centre National Ressource d'Information sur la Surdit **, appelé à remplacer les CIS régionaux a pour mission de porter une information « neutre » aux familles. L'ANPEDA est attachée, à côté de l'incontournable consultation numérique « froide », à la **qualité de l'accueil humain** et à l'**information de proximité** pour des parents venant d' « encaisser » un diagnostic de surdit .

Vous trouverez enfin dans cette LLA quelques nouvelles de la Fédération:

- Donnant suite à la présentation de notre réseau, c'est l'**ARPADA Ile de France** qui affiche ce mois-ci le panel de ses activités. Merci à la qualité de son engagement.
- Répondant à un besoin, l'ANPEDA engage un partenariat avec l'**UCPA** pour l'organisation de **Vacances sportives 2012** de qualité, **encadrées et accessibles** (LSF/LPC). **Voyez notre site**, parlez-en à vos ados et diffusez largement...
- Les acteurs culturels et de loisirs proposent de plus en plus de manifestations accessibles à nos enfants : consultez notre agenda et communiquez-nous en temps réel (contact@anpeda.fr) les propositions de spectacles, visites, conférences, sorties, etc. que vous avez repérées, partout en France...

Enfin, à toutes les familles nous souhaitons une belle fin d'année.

Et pour 2012, en vous remerciant de votre engagement, tous nos vœux associatifs !!

 Didier VOÏTA

Calendrier CA et AG 2011-2012

Prochains Conseil d'Administration :

- samedi 28 janvier 2012
- samedi 24 mars 2012

Prochaine Assemblée Générale ordinaire :

- samedi 12 mai 2012

Dans ce numéro

Le mot du Président	1
Actualités nationales	2
Mieux connaître notre réseau	3
Des Infos ...	4

Sur le site de la Fédération ANPEDA... Retrouvez ces informations ainsi que l'actualité de la Fédération, du réseau ANPEDA et l'infos surdité sur www.anpeda.fr

Appel à dons 2011

La Fédération comme chaque année, vient de lancer sa campagne d'appel à dons.

Elle invite tout citoyen à soutenir ses actions afin qu'ensemble nous puissions continuer le développement d'une meilleure accessibilité de notre monde aux jeunes atteints de surdité avec ou sans déficiences associées, de pouvoir les «accompagner vers la meilleure autonomie, clé de leur épanouissement et de leur insertion dans notre société».

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur www.anpeda.fr > rubrique «La Fédération/Faire un don »

Assurance prothèses auditives et implant cochléaire 2012

Les nouveaux contrats d'assurance sont en ligne sur www.anpeda.fr ; pour un envoi postal, merci d'en faire la demande par mail à contact@anpeda.fr, par téléphone : 01 43 14 00 38 ou par fax : 01 43 14 01 81

Centre National de Ressources sur la Surdité

Le plan Handicap Auditif 2010-2012 prévoit à travers sa mesure 9, la mise en place d'un Centre National de Ressources sur la Surdité, doté d'un site Web.

Avec l'UNISDA, l'ANPEDA participe au groupe de travail mis en place au Ministère de la cohésion sociale qui a pour objectif d'élaborer un document de cadrage pour le futur opérateur de ce centre.

Nos deux institutions ont élaboré un document d'orientation qui y aborde :

- les attentes : publics et objectifs visés, modalités de saisine, contenus d'information, accessibilité de l'information ;
- la possible articulation entre le Centre National et les acteurs locaux ;
- l'organisation favorisant la neutralité et la précision des informations avec la mise en place d'un comité technique associant les associations, les professionnels et les institutions.

Document d'orientation en ligne sur : <http://www.unisda.org/>

Signataire du Manifeste pour les aidants familiaux

A l'occasion de la Journée nationale des aidants du 6 octobre dernier, la Fédération ANPEDA,

- partie prenante pour une reconnaissance des aidants familiaux,
- membre du CIAAF (Collectif Inter-associatif d'Aide aux Aidants Familiaux),

a signé avec :

l'AFM, l'APF, le CLAPEAHA, France Alzheimer, l'UNAF, l'UNAFAM, l'UNAFTC et l'Unapei,

le « Manifeste pour la reconnaissance de droits aux 8.3 millions d'aidants non professionnels ».

Le Manifeste est en ligne sur <http://anpeda.fr/actualites/notreactualite/32>

Partenariat PEP/ANPEDA

La Fédération organise fin 2012, une journée de formation «Déficients auditifs : nouveaux publics, nouvelles approches» pour les familles et les professionnels de la Fédération des PEP.

Cette session abordera les points suivants :

«7 ans après la publication de la loi du 11 février 2005 et 2 ans après la sortie du plan 2010-2012,

- où en sommes-nous du choix éclairé du jeune enfant sourd dans la réalisation de son projet de vie ?
- Où en sommes-nous de la scolarisation de ces jeunes ? Des liens entre l'Education nationale et les services spécialisés ?
- Quelles sont les aides techniques à leur service ? De quel accompagnement de leur santé disposent-ils?»

La date et le lieu où se tiendra cet événement vous sera communiqué dans la prochaine Lettre de l'Anpeda - n°15 - mars 2012

L'ANPEDA co-signe la Charte de sous titrage le 12 décembre 2011

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a élaboré un référentiel de qualité du sous-titrage réalisé spécifiquement pour l'usage des personnes sourdes ou malentendantes avec des représentants du monde associatif, des chaînes de télévision et des laboratoires de sous-titrage.

Ce document a pris la forme d'une charte que l'ANPEDA a co-signé. Lire la charte sur notre site ou la demander à contact@anpeda.fr



La Fédération ANPEDA souhaite désormais consacrer une page de sa Lettre pour présenter les associations et unions régionales faisant partie de son réseau.

Dans ce numéro, cette page est dédiée à **L'ARPADA Ile de France** : Association Régionale de Parents et Amis de Déficiants auditifs au service des familles d'enfants sourds et malentendants d'Ile de France

Créée en 1980, au sein de l'ANPEDA, pour une représentation régionale nécessaire, l'ARPADA veut faire reconnaître les attentes comme les besoins des familles et des personnes sourdes et défendre leurs droits. Ses adhérents, parents, adultes sourds et professionnels, font remonter les réalités du terrain, exposent leurs soucis, proposent des solutions d'aide, trouvent un appui dans le réseau associatif.

Son but est le développement et la sauvegarde des droits et intérêts des sourds et malentendants et à ce titre ses bénévoles les représentent dans les instances publiques et privées régionales ou départementales.

Elle assure à tous une écoute, de l'aide, des informations et de la documentation, propose des services à ses adhérents et non adhérents :

- **Des actions à la carte sur les problématiques de la surdité** : rencontres familiales, groupes de parole, intervention dans des colloques, formation.
- **Une mobilisation sur des thèmes spécifiques** : accessibilité, scolarisation, formations, accès aux soins, détresse psychologique.
- **Une publication trimestrielle de témoignages, informations, réflexions.** Le numéro 100 du Bulletin est paru au troisième trimestre 2011.
- **L'ARPADA Ile-de-France gère également** : un service de vente de piles auditives, propose en tant qu'affiliée l'assurance des prothèses auditives et implant cochléaire GMF-ANPEDA et une bourse aux appareils.
- **Un moment clé chaque année : la conférence-débat : pour sa prochaine conférence débat, du 31 mars 2012, « ADOS AUJOURD'HUI ET ADULTES DEMAIN »**, l'ARPADA recherche des témoignages de parents et de jeunes sur leur façon de voir leur environnement d'aujourd'hui et d'imaginer leur avenir. **Contact : contact@arpada-idf.org**

L'ARPADA en quelques mots à compléter par une visite sur www.arpada-idf.org

Contactez l'ARPADA Ile-de-France

50, rue de la Plaine - 75020 Paris - 01 43 57 65 70 - contact@arpada-idf.org

Et aussi...

Donnez votre avis >> La Fédération ANPEDA et l'UCPA ont le projet de proposer pour juillet 2012 des séjours sportifs accessibles aux enfants des parents adhérents à une association du réseau ANPEDA. Participez à cette co-construction en nous donnant votre avis (questionnaire en ligne sur www.anpeda.fr)

Le site de l'URAPEDA PACA Corse fait peau neuve >> Nouveau site et nouveau logo pour l'URAPEDA (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs) PACA-Corse!
<http://www.urapeda-paca.org/>

La Fédération ANPEDA a participé...

- **Le 15 novembre 2011** à La journée de sensibilisation sur le handicap auditif organisée par l'université de Paris Sud.
- **Les 23, 24 et 25 novembre 2011** au salon « Handicap et dépendance » organisé à Paris par le Groupe D&O.
- **Les 8, 9, et 10 décembre 2011** au Palais des Congrès d'Issy les Moulineaux aux 1ères Rencontres PEP

Enquêtes

- **L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)** lance « l'Enquête Baromètre Santé Sourds et Malentendants » (BSSM).

Première enquête sur la santé des personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition, elle doit permettre de mesurer des indicateurs clés sur leurs opinions, perceptions et attitudes sur leur santé.

Le questionnaire est en ligne sur internet et peut être rempli en version écrite et en LSF.

Elle se clôture en décembre 2011.

- **Questionnaire : support visuel pour faciliter échanges et communication entre enfant sourd et sa famille...**

Pour mieux cerner ce thème et le vécu de la surdit  par l'enfant, Julie Tardy,  tudiante en orthophonie, a  labor  deux questionnaires : pour les parents d'enfant sourd et pour les personnes sourdes.

La date limite de r ponse est fix e au 1er janvier 2012.

Rendez-vous sur www.anpeda.fr pour participer   ces 2 enqu tes.

Le 114... enfin!

Le 114, num ro national d'urgence pour sourds et malentendants - nouveau num ro d'urgence **national unique et gratuit** - est ouvert 7 jours sur 7, 24h/24, en service depuis octobre dernier.

Il est accessible dans un premier temps **exclusivement par FAX ou par SMS**. Il ne re oit pas les appels vocaux t l phoniques.

A partir de la mi-2013 les personnes sourdes pourront joindre le 114 par d'autres modes de communication dont le dispositif de communication totale, c'est- -dire l'utilisation simultan e de la vid o, du texte, de la voix en temps r el depuis un ordinateur, un t l phone mobile, ou une tablette  .

Cours de LSF

La F d ration ANPEDA accueille tous les mercredis soir dans ses locaux rue Saint-S bastien (75011) l'association "Sortir avec les Mains" qui propose des cours de Langue des signes fran aise, des actions de sensibilisation en entreprise et dans les  coles et des sorties culturelles....

Agenda

Une rubrique sur www.anpeda.fr est consacr e aux sorties culturelles,  v nements et loisirs accessibles.

Bande-dessin e >> Pi ... Enqu te au Pays des Sourds

Un enl vement d'enfant, un trafic odieux, un meurtrier d'oiseaux, autant d' v nements sur lesquels Ambre, jeune femme sourde au caract re bien tremp , va mener son enqu te. Elle sera aid e par Arno, un marseillais entendant, qui   travers sa rencontre avec Ambre va d couvrir le monde des sourds. Ensemble, ils vont essayer de se compl ter, d'utiliser leurs diff rences pour arriver   une meilleure entente... Editions Monica Companys, 2011, 160 p

Abonnez vous   la newsletter ANPEDA en vous inscrivant sur notre site et retrouvez nous sur [Facebook!](#)

Lettre d'Information des adh rents de la F d ration
Dir. de publication : D. VO TA
Secr. de r daction : E. ETIENNE / V. FAVA-NATALI

Pour recevoir cette lettre sous format  lectronique, merci d' crire   : contact@anpeda.fr